

**F
O
R
M
A
T
I
O
N
S**

LIVRET D'INSCRIPTION

L'architecte et l'urgence

10 au 26 JUIN 2025

TABLER DES MATIERES

01 Brochure «L'architecte et l'urgence»

02 Programme prévisionnel

03 Convention

04 Questionnaire de positionnement
de la formation

05 Règlement

Veillez remplir le livret d'inscription et nous le retourner. Une fois que nous aurons signé la convention, nous vous la renverrons. L'inscription sera définitivement validée dès réception de tous les documents complétés et signés, ainsi que du règlement. Si vous avez des questions pendant ce processus, n'hésitez pas à nous contacter.

**fondation
architectes
de l'urgence**

01 Brochure «L'architecte et l'urgence»

Objectif : Permettre aux professionnels d'avoir une approche stratégique dans la mise au point de constructions compatibles avec le risque.

Sensibiliser les architectes aux différentes dimensions de la catastrophe.

Connaître les nombreux aspects liés aux missions à caractère humanitaire : les aspects physiques, juridiques, psychologiques et logistiques ainsi que le rapport avec les populations sinistrées, les États, les bailleurs et les autres associations.

Développer la capacité d'expertise des professionnels, les sensibiliser aux techniques de diagnostic et aux procédés constructifs particuliers.

Durée : 6 demi-journées (moyenne de 18h)

Coût de la formation :

650 euros

(Étudiants : 200 euros)

Prise en charge possible par le FIF PL, par Pôle emploi (AIF) sur constitution de dossier ainsi que par l'employeur dans le cadre du plan de formation.

La fondation Architectes de l'urgence est agréée organisme de formation depuis 2002, certifiée QUALIOPI, et répond aux exigences des formations structurées imposées par l'Ordre des Architectes

Pour qui ?

La formation est ouverte à toute personne, sans prérequis, spécialiste ou généraliste, sensible à l'action humanitaire, et plus particulièrement intéressée par les activités d'aide aux populations sinistrées menées par la fondation Architectes de l'urgence. Notre offre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de faciliter l'accueil et la prise en compte de ces handicaps, il est demandé aux participants de bien vouloir nous informer des modalités à mettre en œuvre pour garantir les conditions d'accès et d'accueil optimales.

Comment ?

Un test de positionnement est envoyé au début de la formation afin de recueillir vos connaissances sur le sujet avant d'effectuer la formation. Il est ensuite complété et comparé avec un test d'évaluation de fin de formation.

Quand ?

Session mars : du 11 au 27 mars 2025

Session juin : du **10 au 26 juin 2025**

Session novembre : du **04 au 20 novembre 2025**

Où ?

A distance

Inscrivez-vous à info@archi-urgent.com ou appelez au 03.22.80.00.60



Introduction

Les organismes amenés à intervenir suite à des catastrophes humanitaires dans le domaine de la construction sont confrontés à une pénurie de spécialistes.

Les architectes, ingénieurs, chefs de projets, constructeurs de programmes de logements, coordinateurs, doivent faire face à des situations chaotiques : routes et réseaux détruits, communication difficile ou impossible, administration inexistante, foncier non établi, sécurité aléatoire. Des situations pour lesquelles les formations traditionnelles ne préparent pas d'une façon adaptée.

Dans ce climat, ils doivent mettre les populations en sécurité, faire réintégrer certains bâtiments publics, en sécuriser d'autres et, le plus vite possible, reconstruire.

Dans ce contexte la Fondation Architectes de l'urgence propose des formations à destination des professionnels d'aujourd'hui et de demain, afin de donner des méthodes de construction résistant aux risques majeurs et en leur permettant d'intervenir efficacement en cas de catastrophe.

Parmi les principaux thèmes abordés...

- Introduction générale : présentation de la Fondation Architectes de l'Urgence
- Concepts et Risques Humanitaires
- Pathologie du bâtiment
- Défis mondiaux du changement environnemental
- Retours d'expérience des missions d'Architectes de l'urgence
- Conception parasismique
- Phénomène sismique : Évaluation et pris en compte du risque sismique

architectes
de l'urgence

02 Programme prévisionnel - juin

**architectes
de l'urgence**

**emergency
architects**

www.archi-urgent.com

Formation l'Architecte et l'Urgence - En distanciel

Programme prévisionnel

Session du 10 au 26 juin 2025

Date	Intitulé	Intervenant	Horaire	Temps
10/06	Accueil et présentation Architectes de l'urgence	Alice MOREIRA	8h30-9h30	1h
10/06	Retour d'expérience sur missions FAU	Claudie DELEBECQUE	9h30-12h	2h30
12/06	Contexte juridique des interventions humanitaires	Philippe LAGRANGE	8h30-10h30	2h
12/06	Phénomène sismique : Evaluation et prise en compte du risque sismique	Milan ZACEK	10h30-12h30	1h30
17/06	Changement climatique : impacts et enjeux	Jérôme SAMBUSSY	8h30-10h30	2h
17/06	Concepts et risques humanitaires	Dominique MESLIER	10h30-12h30	2h
19/06	Pathologies du bâtiment	Yves JUSTIN	9h-12h	3h
24/06	Conception parasismique	Milan ZACEK	8h30-12h30	4h
26/06	Retour d'expérience sur missions FAU	Yves JUSTIN	8h30-11h	2h30
26/06	Clôture de la formation et moment d'échanges		11h-12h	1h

- Durée totale session de formation : **Moyenne de 20 heures avec les temps de questions/réponses**
- Lieu de la formation : **En distanciel**
- Coût de la formation : **650 euros pour la session de 20 heures (200 euros pour les étudiant.e.s)**

INSCRIPTIONS SUR : info@archi-urgent.com

FRANCE

Siège

73 Bd du Cange - BP10421
80004 Amiens Cedex 1
+33 (0)3 22 80 00 60

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1 – (Nom, prénom):

.....

(Adresse) :

.....

Adresse mail : Téléphone :

Statut :

- ☐ Architecte
☐ Etudiant
☐ Autre Profession.....

d'une part,

2 – Architectes de l'urgence, 73 Bd du Cange BP 10421 80000 AMIENS, d'autre part

Est conclue la convention suivante, en application du livre IX du code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles R950-1 et suivants de ce livre.

Numéro de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 22.80.01226.80

d'autre part,

ARTICLE 1

La fondation Architectes de l'urgence organise l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : L'Architecte et l'urgence

Dates de la formation: du 10 au 26 juin 2025, à distance

Durée : 6 demi-journées de formation, pour une moyenne de 20h

Pour : 1 stagiaire :

(Nom, Prénom) :

FRANCE

Siège

73 Bd du Cange - BP10421
80004 Amiens Cedex 1
+33 (0)3 22 80 00 60

Lieu : Pour des raisons de respect des mesures sanitaires en vigueur, cette formation aura lieu à distance via outils de visioconférence.

Type d'action de formation :

Stage dont l'objectif est de répondre à une demande de professionnalisation des actes effectués en terrain de catastrophe, exprimée par des architectes volontaires, mais également par les autorités et les professionnels du secours et révélée par les expériences de catastrophes récentes, en France et à l'étranger.

ARTICLE 2

En contrepartie de cette action, l'architecte s'engage à acquitter les frais suivants :

- Coût de la formation : 650 € TTC
- Coût spécial étudiants : 200 € TTC (justificatif ou carte étudiant obligatoire)

Ces coûts ne comprennent que les coûts liés aux frais de la formation.

Cette action de formation fera l'objet d'une facture séparée acquittée si le/la stagiaire a suivi la globalité des jours de la formation, accompagnée d'une attestation de présence.

Le règlement pourra intervenir par chèque bancaire ou postal ou par virement lors de l'envoi de la convention de formation signée du stagiaire. Pour les stagiaires hors de France, le règlement peut s'effectuer par virement.

Une attestation sera délivrée en fin de stage au participant permettant de justifier du nombre d'heures suivies pour cette action de formation, imputable au titre de la participation de l'année 2025 de l'employeur.

ARTICLE 3

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par l'architecte ou de l'étudiant.

Fait en double exemplaire, àle

renom-Nom
(Signature et cachet)

Pour la Fondation Architectes de l'urgence

FRANCE

Siège
73 Bd du Cange - BP10421
80004 Amiens Cedex 1
+33 (0)3 22 80 00 60

04 **Questionnaire de positionnement de la formation**

Questionnaire de positionnement de la formation L'Architecte et l'urgence – Du au

Nom :
Prénom :

QUESTIONS MOTIVATIONS PERSONNELLES

1 - Avez-vous déjà suivi une formation sur l'architecture de l'urgence ou de l'humanitaire ?

2- Avez-vous déjà effectué des missions humanitaires ?

3- Avez-vous déjà rencontré des situations d'urgence, si oui, lesquelles ?

5- Seriez-vous prêt(e), aujourd'hui, à partir en mission ?

6- Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à suivre cette formation ?

7- Comment avez-vous été informé(e) de la formation ?

8- Quels sont vos attendus vis-à-vis de cette formation ?

QUESTIONS POUR VALIDATION DES ACQUIS (vouées à constater la progression du stagiaire en fin de formation)

9 - Quels sont, selon vous, les grands principes de l'humanitaire ?

10 - Quel est le principal déclencheur de l'intervention des architectes de l'urgence suite à une catastrophe ?

11 - Pouvez vous décrire en quelques mots ce qu'est une ONG ?

12 - Quel est, selon vous, le rôle de l'architecte sur le terrain après une catastrophe naturelle ?

Siege

FRANCE
73 bd du Cange – 80004 Amiens
Tel.: +33 (0)3 22 80 00 60
Info@archi-urgent.com

05 Règlement

- **Règlement pas chèque à:**

Fondation Architectes de l'urgence
73 Bd du Cange - BP10421 - 80004
Amiens Cedex 1
Aucun chèque n'est débité avant le
début de la formation.

- **Par virement**

RIB Ci-joint

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR BRIE PICARDIE
CAE 80 AMIENS
Tel. 0322533530 Fax. 0322533500

08/10/2020
00180

Intitulé du compte

ASSOCIATION FAU AU
59 FAUBOURG SAINT ANTOINE
75011 PARIS

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18706	00000	97508818614	58

IBAN FR76 1870 6000 0097 5088 1861 458

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP887

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR BRIE PICARDIE
CAE 80 AMIENS
Tel. 0322533530 Fax. 0322533500

08/10/2020
00180

Intitulé du compte

ASSOCIATION FAU AU
59 FAUBOURG SAINT ANTOINE
75011 PARIS

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18706	00000	97508818614	58

IBAN FR76 1870 6000 0097 5088 1861 458

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP887

BONNE FORMATION!

POUR NOUS CONTACTER

site internet. www.archi-urgent.com

mail. info@archi-urgent.com

tel. +33 (0)3 22 80 00 60

adresse. 73 Boulevard du Cange - BP 10421,
80004 Amiens Cedex 1 - France

POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ



archidelurgence



archiurgent



Fond. Architectes de l'Urgence



architectesdelurgence



Architectes de l'Urgence